



Compte Rendu De la réunion de bureau Du 11 février 2021

Présents : Denis SOTTER, Dominique LESENNE, Philippe HILLAIRET, Jacques SAVEL, Jean-Marc GUEHO, Jean-Pierre COTTON, Jean-Michel FLOCH, Philippe KRAFT, Daniel MURAIL, Daniel JEANNEAU, Philippe PERON, Hervé ROUXEL, DELANNOY Hervé et Cécile, GAUBICHET Véronique et Laurent, Renaud LEMOULANT

Excusés :

ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU:

- Compte rendu sorties
- Assemblée générale
- Entretien
- Sorties de printemps

COMPTE RENDU SORTIES :

D.LESENNE a inauguré la saison avec 3 équipiers. Un petit tour vers HOEDIC avec une soirée au ponton et un retour vers LA TURBALLE de bonne heure à cause du couvre-feu.

V.GAUBICHET était le chef de bord suivant avec 3 équipiers à bord. Une sortie vers HOEDIC.

Il a été constaté que la nourrice d'eau fuit au niveau de la jauge. Une réparation va être envisagée rapidement.

ENTRETIEN :

La révision du moteur a été faite il y a une dizaine de jours.

La sortie de l'eau du bateau pour le carénage est prévue les 22 et 23 février suivant la météo. 5 personnes participeront à cette opération. Si vous désirez en faire partie vous pouvez vous inscrire auprès de JP COTTON au 06.86.38.93.73

L'AIS a été reçu. P.KRAFT doit l'installer les 2 et 3 mars.

D.LESENNE a effectué quelques travaux, notamment l'agrandissement de la couchette tribord du carré qui est maintenant beaucoup plus confortable. Des aménagements intérieurs ont été réalisés dans la cuisine et sur la table à carte. D'autres aménagements sont en cours d'installation (bibliothèque, étagères de rangement,...)

ASSEMBLEE GENERALE:

A ce jour, nous ne pouvons pas organiser une assemblée générale à la maison de la mer, couvre-feu oblige. Le bureau réduit va se réunir prochainement pour trouver une solution pour organiser l'assemblée générale. Vous recevrez bientôt les documents qui vous permettront de prendre connaissance des bilans de l'année 2020 et de voter pour les différents points afin de valider notre AG

Vous pouvez néanmoins vous inscrire en remplissant le bulletin d'inscription pour l'année 2021. Vous pouvez le remplir et le renvoyer par mail à P.HILLAIRET et faire parvenir un chèque de 15€ à

Jean-Marc GUEHO
7, rue des mimosas
44980 Ste LUCE sur LOIRE

Ou faire un virement directement sur le compte de l'association. Voir RIB joint. Les tarifs de l'année 2021 n'ayant pas été validés par l'A.G, nous régulariserions la situation si ces tarifs devaient changer.

Les comptes de l'association ont bien été arrêtés fin décembre 2020 et seront présentés à la prochaine assemblée générale.

Nous ne proposerons pas d'augmentation de tarifs
Nous statuerons sur le remboursement des parts
Nous procéderons à l'élection du nouveau bureau
Nous proposerons de nouvelles promotions

Un prochain courrier vous sera envoyé pour vous informer des modalités et de l'organisation de l'assemblée générale **qui aurait lieu le 18/03/21.**

SORTIES de PRINTEMPS :

P.PERON désire réserver le bateau 3 jours durant la semaine 17, fin avril

**LA PROCHAINE RÉUNION DE BUREAU QUI SERA PEUT-ETRE L'AG
AURA LIEU
LE JEUDI 18/03/2021 à 19H30 SOIT à LA MAISON DE LA MER
SOIT en VISIOCONFERENCE**

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

<https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44